



CSA ministériel
4 novembre 2025
Déclaration du SNALC

Monsieur le Ministre,

Les enseignants fonctionnaires ont une part de primes deux fois inférieure à celle des autres fonctionnaires de catégorie A. Il faut qu'un professeur des écoles ou certifié attende 22 ans pour sortir du premier quartile (le plus bas, donc) en termes de rémunération pour un catégorie A, alors même que ces métiers sont à niveau bac +5, soit plus élevé que la norme.

En catégorie A, la sélectivité oscille autour de 2,7 candidats présents pour un admis aux concours de professeur des écoles, de professeur certifié et de professeur de lycée professionnel, mais elle approche 20 présents pour un admis dans le corps des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Dis autrement : les concours enseignants sont aujourd'hui les moins sélectifs, car les moins attractifs.

Les professions de l'enseignement du secondaire présentent les scores de bien-être psychologique les plus faibles. Le ministère de l'Éducation nationale présente le plus faible nombre de jours de formation par agent de tous les ministères. Huit ruptures conventionnelles sur dix concernent des agents au sein des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, alors que ces ministères ne représentent que les deux tiers des agents.

Toutes ces affirmations sont vraies. Elles ne figurent pas uniquement dans notre déclaration de ce jour, mais aussi dans le dernier rapport annuel sur l'État de la fonction publique.

Ce que nous disons des enseignants, nous pouvons le transposer à la quasi totalité des personnels du ministère, à commencer par les AESH, mais aussi par exemple les personnels sociaux et de santé.

Devant ce diagnostic posé par l'État lui-même, alors que de par votre expérience passée, vous ne pouvez ignorer la gravité de la situation — que vous avez au contraire reconnue publiquement —, alors que l'actuel directeur général de l'administration et de la fonction publique s'occupait auparavant de notre ministère, pourquoi aucun élément d'attractivité n'est-il prévu dans le projet de budget 2026 ? Pourquoi l'État, parfaitement au courant de ce diagnostic, a-t-il laissé se dégrader et pourrir les choses ? Pourquoi le plus beau métier du monde est-il aujourd'hui, dans la fonction publique, le métier le plus maltraité du monde ? Jusqu'où va-t-on aller ? Jusqu'à quel pourcentage de contractuels pour boucher les trous laissés par ces concours non attractifs ? Jusqu'à quel degré de cynisme ? Jusqu'à quel niveau de souffrance au travail ? Jusqu'à quelle dilution des moyens de l'école inclusive ?

Monsieur le Ministre, le sort de l'École, l'un des piliers de notre République, dépend aujourd'hui en partie de vous. Comptez-vous laisser la situation en l'état, ou comptez-vous vous battre ? Car constater, c'est bien, mais aujourd'hui, l'École a besoin d'action.